

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - VILLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380431300012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE DU TOUVET

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : VILLE (3)

ANNEE 2023

**ACTE
TELETRANSMIS**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Vu, pour être annexé à :

- la délibération n° 2024-041 du 26/3/24
- l'arrêté Municipal n° du

Le Maire,

Madame le Maire
M. FLAMAND



Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	36
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	41
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	42
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Actions de formation des élus	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	47
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	48
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	49
D2 - Arrêté et signatures	50

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 38000431	VILLE VILLE	CA 2023
------------------------	----------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3065
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CC Le Grésivaudan, SIMPA, AD Isere Drac Romanche, SIED, Syndicat mixte PNR	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	178.78	
2	Produit des impositions directes/population	38.52	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	85.73	
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population	1045.11	
6	DGF/population	8.09	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	45.91	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	2.31	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	12.19	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 477 418,54	G	3 306 120,86
	Section d'investissement	B	1 620 631,62	H	1 591 328,38

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	67 038,56 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 098 050,16	= G+H+I+J	4 964 487,80

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	333 260,86	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	333 260,86	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 477 418,54	= G+I+K	3 306 120,86
	Section d'investissement	= B+D+F	1 953 892,48	= H+J+L	1 658 366,94
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 431 311,02	= G+H+I+J+K+L	4 964 487,80

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	333 260,86	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		9 420,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	323 840,86	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	834 923,00	767 880,16	0,00	0,00	67 042,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 332 300,00	1 212 219,79	0,00	0,00	120 080,21
014	Atténuations de produits	82 603,00	62 034,00	0,00	0,00	20 569,00
65	Autres charges de gestion courante	407 650,00	365 796,25	0,00	0,00	41 853,75
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 657 476,00	2 407 930,20	0,00	0,00	249 545,80
66	Charges financières	48 000,00	43 519,33	0,00	0,00	4 480,67
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	849,18	0,00	0,00	3 150,82
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 709 476,00	2 452 298,71	0,00	0,00	257 177,29
023	Virement à la section d'investissement (2)	472 941,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	25 200,00	25 119,83			80,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		498 141,00	25 119,83			473 021,17
TOTAL		3 207 617,00	2 477 418,54	0,00	0,00	730 198,46
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	46 192,36	0,00	0,00	-16 192,36
70	Produits services, domaine et ventes div	328 800,00	335 044,72	0,00	0,00	-6 244,72
73	Impôts et taxes	2 636 092,00	2 685 581,21	0,00	0,00	-49 489,21
74	Dotations et participations	200 015,00	224 043,51	0,00	0,00	-24 028,51
75	Autres produits de gestion courante	9 500,00	11 073,26	0,00	0,00	-1 573,26
Total des recettes de gestion courante		3 204 407,00	3 301 935,06	0,00	0,00	-97 528,06
76	Produits financiers	10,00	15,47	0,00	0,00	-5,47
77	Produits exceptionnels	3 200,00	4 170,33	0,00	0,00	-970,33
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 207 617,00	3 306 120,86	0,00	0,00	-98 503,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 207 617,00	3 306 120,86	0,00	0,00	-98 503,86
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 620,00	8 016,00	9 420,00	2 184,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 943 635,00	1 416 110,77	323 840,86	203 683,37
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 963 255,00	1 424 126,77	333 260,86	205 867,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	672,00	671,24	0,00	0,76
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	195 900,00	195 833,61	0,00	66,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	196 572,00	196 504,85	0,00	67,15
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 159 827,00	1 620 631,62	333 260,86	205 934,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	2 159 827,00	1 620 631,62	333 260,86	205 934,52
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	130 769,30	86 454,38	0,00	44 314,92
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 130 769,30	1 086 454,38	0,00	44 314,92
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	117 670,00	133 546,03	0,00	-15 876,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	346 208,14	346 208,14	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	463 878,14	479 754,17	0,00	-15 876,03
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 594 647,44	1 566 208,55	0,00	28 438,89
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	472 941,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	25 200,00	25 119,83		80,17
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	498 141,00	25 119,83		473 021,17
	TOTAL	2 092 788,44	1 591 328,38	0,00	501 460,06

VILLE - VILLE - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 67 038,56			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	767 880,16		767 880,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 212 219,79		1 212 219,79
014	Atténuations de produits	62 034,00		62 034,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	365 796,25		365 796,25
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	43 519,33	0,00	43 519,33
67	Charges exceptionnelles	849,18	0,00	849,18
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	25 119,83	25 119,83
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 452 298,71	25 119,83	2 477 418,54
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	671,24	0,00	671,24
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	195 833,61	0,00	195 833,61
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	8 016,00	0,00	8 016,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 416 110,77	0,00	1 416 110,77
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 620 631,62	0,00	1 620 631,62
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	46 192,36		46 192,36
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	335 044,72		335 044,72
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 685 581,21		2 685 581,21
74	Dotations et participations	224 043,51		224 043,51
75	Autres produits de gestion courante	11 073,26	0,00	11 073,26
76	Produits financiers	15,47	0,00	15,47
77	Produits exceptionnels	4 170,33	0,00	4 170,33
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	3 306 120,86	0,00	3 306 120,86
	Pour information			0,00
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	133 546,03	0,00	133 546,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	346 208,14		346 208,14
13	Subventions d'investissement	86 454,38	0,00	86 454,38
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		25 119,83	25 119,83
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 566 208,55	25 119,83	1 591 328,38
	Pour information			67 038,56
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			67 038,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	834 923,00	767 880,16	0,00	0,00	67 042,84
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	80 000,00	94 058,54	0,00	0,00	-14 058,54
60611	Eau et assainissement	12 000,00	10 429,06	0,00	0,00	1 570,94
60612	Energie - Electricité	127 000,00	120 979,90	0,00	0,00	6 020,10
60621	Combustibles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60622	Carburants	4 700,00	5 102,88	0,00	0,00	-402,88
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	17 649,48	0,00	0,00	-2 649,48
60632	Fournitures de petit équipement	24 160,00	21 808,77	0,00	0,00	2 351,23
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	3 990,07	0,00	0,00	1 009,93
60636	Vêtements de travail	3 600,00	7 340,51	0,00	0,00	-3 740,51
6064	Fournitures administratives	10 000,00	7 929,40	0,00	0,00	2 070,60
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 300,00	5 015,80	0,00	0,00	1 284,20
6067	Fournitures scolaires	16 270,00	15 867,74	0,00	0,00	402,26
6068	Autres matières et fournitures	4 200,00	3 562,21	0,00	0,00	637,79
611	Contrats de prestations de services	16 000,00	29 294,05	0,00	0,00	-13 294,05
6132	Locations immobilières	12 000,00	11 575,44	0,00	0,00	424,56
6135	Locations mobilières	7 500,00	3 224,78	0,00	0,00	4 275,22
61521	Entretien terrains	31 000,00	19 043,14	0,00	0,00	11 956,86
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	37 000,00	20 797,78	0,00	0,00	16 202,22
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	33 556,36	0,00	0,00	-8 556,36
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	14 092,86	0,00	0,00	-4 092,86
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	7 162,87	0,00	0,00	-162,87
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 000,00	7 683,50	0,00	0,00	-683,50
6156	Maintenance	80 000,00	68 782,37	0,00	0,00	11 217,63
6161	Multirisques	50 000,00	46 749,72	0,00	0,00	3 250,28
617	Etudes et recherches	18 500,00	360,00	0,00	0,00	18 140,00
6182	Documentation générale et technique	6 500,00	4 571,12	0,00	0,00	1 928,88
6184	Versements à des organismes de formation	7 500,00	5 390,00	0,00	0,00	2 110,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	6 227,40	0,00	0,00	3 772,60
6228	Divers	16 478,00	8 550,79	0,00	0,00	7 927,21
6231	Annonces et insertions	0,00	389,11	0,00	0,00	-389,11
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	15 182,43	0,00	0,00	-182,43
6237	Publications	15 000,00	16 990,00	0,00	0,00	-1 990,00
6247	Transports collectifs	21 315,00	17 443,49	0,00	0,00	3 871,51
6251	Voyages et déplacements	1 200,00	1 299,93	0,00	0,00	-99,93
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	1 862,64	0,00	0,00	3 137,36
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	18 109,36	0,00	0,00	1 890,64
627	Services bancaires et assimilés	600,00	744,29	0,00	0,00	-144,29
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	55 000,00	58 129,70	0,00	0,00	-3 129,70
6284	Redevances pour services rendus	13 000,00	12 451,00	0,00	0,00	549,00
6288	Autres services extérieurs	19 500,00	10 309,67	0,00	0,00	9 190,33
63512	Taxes foncières	4 500,00	5 189,00	0,00	0,00	-689,00
63513	Autres impôts locaux	3 000,00	3 382,00	0,00	0,00	-382,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 500,00	5 601,00	0,00	0,00	-101,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 332 300,00	1 212 219,79	0,00	0,00	120 080,21
6218	Autre personnel extérieur	16 000,00	14 225,83	0,00	0,00	1 774,17
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 921,00	14 090,71	0,00	0,00	-169,71
6411	Personnel titulaire	590 687,00	496 700,36	0,00	0,00	93 986,64
6413	Personnel non titulaire	309 456,00	333 613,06	0,00	0,00	-24 157,06
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	209 578,00	190 092,68	0,00	0,00	19 485,32
6453	Cotisations aux caisses de retraites	169 675,00	140 247,77	0,00	0,00	29 427,23
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 626,00	13 443,24	0,00	0,00	-817,24
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 133,00	0,00	0,00	0,00	1 133,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	2 404,80	0,00	0,00	-2 404,80
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 385,00	4 878,34	0,00	0,00	506,66
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 839,00	2 523,00	0,00	0,00	1 316,00
014	Atténuations de produits	82 603,00	62 034,00	0,00	0,00	20 569,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	82 603,00	62 034,00	0,00	0,00	20 569,00
65	Autres charges de gestion courante	407 650,00	365 796,25	0,00	0,00	41 853,75
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	749,81	0,00	0,00	-749,81
6518	Autres	21 000,00	9 677,24	0,00	0,00	11 322,76
6531	Indemnités	85 365,00	82 931,79	0,00	0,00	2 433,21
6532	Frais de mission	1 000,00	95,00	0,00	0,00	905,00
6533	Cotisations de retraite	14 635,00	11 088,34	0,00	0,00	3 546,66
6535	Formation	1 600,00	1 125,00	0,00	0,00	475,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	50,00	50,57	0,00	0,00	-0,57
6541	Créances admises en non-valeur	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	70 000,00	69 944,41	0,00	0,00	55,59
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	130 000,00	119 024,01	0,00	0,00	10 975,99
657362	Subv. fonct. CCAS	39 000,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	30 000,00	31 205,00	0,00	0,00	-1 205,00
65888	Autres	1 000,00	905,08	0,00	0,00	94,92
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 657 476,00	2 407 930,20	0,00	0,00	249 545,80
66	Charges financières (b)	48 000,00	43 519,33	0,00	0,00	4 480,67
66111	Intérêts réglés à l'échéance	45 000,00	41 469,33	0,00	0,00	3 530,67
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 000,00	2 050,00	0,00	0,00	950,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	849,18	0,00	0,00	3 150,82
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	4,00	0,00	0,00	1 996,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	845,18	0,00	0,00	1 154,82
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 709 476,00	2 452 298,71	0,00	0,00	257 177,29
023	Virement à la section d'investissement	472 941,00	0,00			472 941,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	25 200,00	25 119,83			80,17
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	25 200,00	25 119,83			80,17
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		498 141,00	25 119,83			473 021,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		498 141,00	25 119,83			473 021,17
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 207 617,00	2 477 418,54	0,00	0,00	730 198,46
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	46 192,36	0,00	0,00	-16 192,36
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	43 923,36	0,00	0,00	-13 923,36
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	2 269,00	0,00	0,00	-2 269,00
70	Produits services, domaine et ventes div	328 800,00	335 044,72	0,00	0,00	-6 244,72
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	3 450,00	0,00	0,00	-450,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 000,00	3 659,93	0,00	0,00	-659,93
7062	Redevances services à caractère culturel	2 300,00	2 420,00	0,00	0,00	-120,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	318 000,00	324 874,08	0,00	0,00	-6 874,08
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	2 500,00	640,71	0,00	0,00	1 859,29
73	Impôts et taxes	2 636 092,00	2 685 581,21	0,00	0,00	-49 489,21
73111	Impôts directs locaux	2 150 000,00	2 175 161,00	0,00	0,00	-25 161,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	4 316,00	0,00	0,00	-4 316,00
73211	Attribution de compensation	159 704,00	159 704,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	145 699,00	145 699,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	113 689,00	113 689,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	67 000,00	87 012,21	0,00	0,00	-20 012,21
74	Dotations et participations	200 015,00	224 043,51	0,00	0,00	-24 028,51
7411	Dotation forfaitaire	1 260,00	1 155,00	0,00	0,00	105,00
74121	Dotation de solidarité rurale	41 459,00	40 598,00	0,00	0,00	861,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	0,00	-333,00
744	FCTVA	5 700,00	3 825,98	0,00	0,00	1 874,02
74718	Autres participations Etat	133,00	437,01	0,00	0,00	-304,01
7472	Participat° Régions	6 860,00	6 733,00	0,00	0,00	127,00
7478	Participat° Autres organismes	400,00	500,00	0,00	0,00	-100,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	70 000,00	75 080,00	0,00	0,00	-5 080,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	57 703,00	57 703,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 500,00	6 615,00	0,00	0,00	-3 115,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	1 820,00	0,00	0,00	-1 820,00
7488	Autres attributions et participations	13 000,00	29 243,52	0,00	0,00	-16 243,52
75	Autres produits de gestion courante	9 500,00	11 073,26	0,00	0,00	-1 573,26
752	Revenus des immeubles	8 500,00	8 623,95	0,00	0,00	-123,95
757	Redevances versées par fermiers, conces.	1 000,00	910,26	0,00	0,00	89,74
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1 539,05	0,00	0,00	-1 539,05
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 204 407,00	3 301 935,06	0,00	0,00	-97 528,06
76	Produits financiers (b)	10,00	15,47	0,00	0,00	-5,47
7688	Autres	10,00	15,47	0,00	0,00	-5,47
77	Produits exceptionnels (c)	3 200,00	4 170,33	0,00	0,00	-970,33
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 200,00	1 199,33	0,00	0,00	0,67
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	2 971,00	0,00	0,00	-971,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 207 617,00	3 306 120,86	0,00	0,00	-98 503,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 207 617,00	3 306 120,86	0,00	0,00	-98 503,86
Pour information		0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	19 620,00	8 016,00	9 420,00	2 184,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	5 040,00	0,00	-5 040,00
2031	Frais d'études	19 620,00	0,00	9 420,00	10 200,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	2 976,00	0,00	-2 976,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 943 635,00	1 416 110,77	323 840,86	203 683,37
2111	Terrains nus	2 600,00	1 769,16	0,00	830,84
2112	Terrains de voirie	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 524,00	11 714,49	0,00	-4 190,49
2128	Autres agencements et aménagements	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
21311	Hôtel de ville	62 292,00	51 846,62	7 650,00	2 795,38
21312	Bâtiments scolaires	534 227,00	191 773,58	283 403,07	59 050,35
21316	Equipements du cimetière	790 568,00	805 629,38	0,00	-15 061,38
21318	Autres bâtiments publics	36 362,00	59 603,59	0,00	-23 241,59
2135	Installations générales, agencements	44 328,00	5 928,43	0,00	38 399,57
2138	Autres constructions	35 126,00	24 770,56	8 312,82	2 042,62
2152	Installations de voirie	195 206,00	79 222,03	3 300,00	112 683,97
21538	Autres réseaux	18 432,00	32 475,12	0,00	-14 043,12
21568	Autres matériels, outillages incendie	128 991,00	95 901,05	18 254,00	14 835,95
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	22 691,23	0,00	-22 691,23
2158	Autres installat°, matériel et outillage	17 000,00	3 602,98	0,00	13 397,02
2183	Matériel de bureau et informatique	14 389,00	14 209,85	0,00	179,15
2184	Mobilier	23 590,00	8 270,14	0,00	15 319,86
2188	Autres immobilisations corporelles	21 000,00	6 702,56	2 920,97	11 376,47
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 963 255,00	1 424 126,77	333 260,86	205 867,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	672,00	671,24	0,00	0,76
10226	Taxe d'aménagement	672,00	671,24	0,00	0,76
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	195 900,00	195 833,61	0,00	66,39
1641	Emprunts en euros	195 900,00	195 833,61	0,00	66,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		196 572,00	196 504,85	0,00	67,15
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 159 827,00	1 620 631,62	333 260,86	205 934,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 159 827,00	1 620 631,62	333 260,86	205 934,52
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	130 769,30	86 454,38	0,00	44 314,92
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	13 849,30	0,00	0,00	13 849,30
1322	Subv. non transf. Régions	13 000,00	10 000,00	0,00	3 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	65 300,00	8 309,00	0,00	56 991,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	15 650,00	0,00	0,00	15 650,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	22 970,00	10 481,00	0,00	12 489,00
1333	P.A.E. transférable.	0,00	57 664,38	0,00	-57 664,38
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 130 769,30	1 086 454,38	0,00	44 314,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	463 878,14	479 754,17	0,00	-15 876,03
10222	FACTVA	77 670,00	84 611,52	0,00	-6 941,52
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	48 934,51	0,00	-8 934,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	346 208,14	346 208,14	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		463 878,14	479 754,17	0,00	-15 876,03
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 594 647,44	1 566 208,55	0,00	28 438,89
021	Virement de la sect° de fonctionnement	472 941,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	25 200,00	25 119,83		80,17
2802	Frais liés à la réalisation des document	17 220,00	17 219,84		0,16
28031	Frais d'études	3 098,00	3 097,25		0,75
28051	Concessions et droits similaires	4 882,00	4 802,74		79,26
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		498 141,00	25 119,83		473 021,17
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		498 141,00	25 119,83		473 021,17
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 092 788,44	1 591 328,38	0,00	501 460,06
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		67 038,56			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
LTI 96-23-382-212	22/06/2022	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				3 690 636,00									
1641 Emprunts en euros (total)				3 690 636,00									
00000549004 /63	18/07/2011	2011-09-01	10/01/2012	575 000,00	F			3,970		C		A-1	
00673399 /64	17/08/2012	2012-09-10	10/01/2013	250 000,00	F			4,820		C		A-1	
A01108430000	02/08/2010	2010-10-31	25/03/2011	450 000,00	F			3,100		C		A-1	
MON275935EUR/0294849	26/07/2011	2011-08-08	01/12/2011	58 950,00	F			2,540		C		A-1	
MON275936EUR/0294850	18/07/2011	2011-08-08	01/12/2011	116 686,00	F			2,540		C		A-1	
MON280590EUR	21/08/2013	2013-09-20	01/01/2014	240 000,00	F			3,730		C		A-1	
MON507930EUR	09/11/2015	2015-12-22	01/04/2016	500 000,00	F			1,680		C		A-1	
MON522618EUR	19/06/2018	2018-06-22	01/10/2018	500 000,00	F			1,320		C		A-1	
MON544831	05/06/2023	2023-07-13	01/11/2023	200 000,00	F			4,120		C		A-1	
MON544832	05/06/2023	2023-07-13	01/11/2023	800 000,00	F			4,100		P		A-1	
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					3 690 636,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 987 916,93					195 833,61	41 469,33	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 987 916,93					195 833,61	41 469,33	0,00	0,00
00000549004 /63		0,00	A-1	139 786,70	3,00				43 083,30	7 259,94	0,00	0,00
00673399 /64		0,00	A-1	82 021,56	4,00				18 231,80	4 832,21	0,00	0,00
A01108430000		0,00	A-1	71 395,83	2,00				34 077,65	3 315,09	0,00	0,00
MON275935EUR/0294849		0,00	A-1	12 547,60	3,00				4 350,41	387,99	0,00	0,00
MON275936EUR/0294850		0,00	A-1	24 836,49	3,00				8 611,26	767,98	0,00	0,00
MON280590EUR		0,00	A-1	80 000,00	5,00				16 000,00	3 357,00	0,00	0,00
MON507930EUR		0,00	A-1	257 367,55	7,00				33 107,00	4 672,12	0,00	0,00
MON522618EUR		0,00	A-1	325 000,07	10,00				33 333,32	4 565,00	0,00	0,00
MON544831		0,00	A-1	198 377,97	20,00				1 622,03	2 472,00	0,00	0,00
MON544832		0,00	A-1	795 583,16	30,00				3 416,84	9 840,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 987 916,93				0,00	195 833,61	41 469,33	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1.987.916,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
aucun		0,00		aucun	aucun	taux	0,00	01/01/1900		M	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turrel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	Niveau de taux	Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)								0,00	0,00		
Aucun			0,000			0,000		0,00	0,00		A-1
Taux variable simple (total)								0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00		
Total								0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital					
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total																		

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)		

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			28/03/2023
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2015 etudes eaux pluviales	5	20/03/2018
L	2015 PLU révision	5	20/03/2018
L	2015 logiciels	5	20/03/2018
L	2016 PLU révision	5	20/03/2018
L	2016 PLU rev etudes eaus pluviales	5	20/03/2018
L	2016 logiciels	5	20/03/2018
L	2017 logiciels	5	20/03/2018
L	2017 révision PLU	5	20/03/2018
L	2018 révision PLU	5	26/03/2019
L	2018 logiciels	5	26/03/2019
L	2019 PLU Révision	5	10/03/2020
L	2019 Logiciels	1	10/03/2020
L	2020 logiciels licences	5	23/03/2021
L	2020 PLU révision	5	23/03/2021
L	2021 Etudes de déplacements	5	22/03/2022
L	2021 PLU Révision	4	22/03/2022
L	2021 Licences logiciels	5	22/03/2022
L	2022 PLU REVISION	1	28/03/2023
L	2022 ETUDES Déplacements	5	28/03/2023
L	2022 Licence logiciel	1	28/03/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		196 572,00	I 196 504,85
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		195 900,00	195 833,61
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	195 900,00	195 833,61
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		672,00	671,24
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	672,00	671,24
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	196 504,85	333 260,86	0,00	529 765,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		615 811,00	III 158 665,86
Ressources propres externes de l'année (a)		117 670,00	133 546,03
10222	FCTVA	77 670,00	84 611,52
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	48 934,51
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		498 141,00	25 119,83
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	17 220,00	17 219,84
28031	Frais d'études	3 098,00	3 097,25
28051	Concessions et droits similaires	4 882,00	4 802,74
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	472 941,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	158 665,86	0,00	67 038,56	346 208,14	571 912,56

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 529 765,71
Ressources propres disponibles	IV 571 912,56
Solde	V = IV – II (3) 42 146,85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	BP NWX CIMETIERE LOT03 CAVEAUX SITU D1 VALANT DGD DU 17/07/23	32 290,56	0,00	0
	VOIRIE PANNEAUX DE SIGNALISATI ON X 18	889,92	0,00	0
	EE SIEGE NERA ADAPT HANDICAP ELEVE PRIMAIRE	489,74	0,00	0
	BP PM AMENAGEMENT BUREAU PM FOURNISSEUR EDIFICE	15 649,41	0,00	0
	MAIRIE ASCENSEUR INSTALLATION MODULE MATERIEL GSM RACCORD	588,00	0,00	0
	MAIRIE PM POSTE DE POLICE SYST ALARME+ CAMERA INSTALLATION	5 300,52	0,00	0
	VOIRIE ECLAIRAGE PUBLIC CONDEL ABREZA GRANDE CHANTOURNE	1 842,00	0,00	0
	RS PC HP205G9 FACT FAI240033 DU 06/10/23	1 126,88	0,00	0
	PM SWITCH 12 PORTS FACT FAI240051 DU 16/10/23	1 886,40	0,00	0
	RS ACHAT TEL X1 SAMSUNG GALAXY A04S NOIR 32GO	95,88	0,00	0
	SMU ECLAIRAGE DU LAVABO FACT 1256 DU 05/11/2023	391,20	0,00	0
	BP WX CIMETIERE LOT 02 TOILITE CF MDT 632 ET 633 EX 2023	32 300,00	0,00	0
	BP CIMETIERE LOT 02 ESPACS CF MDT 632 ET 633 EX 2023	8 350,00	0,00	0
	BP WX CIMETIERE LOT 02 BELLEDO NNE AMENAGT CF MDT 632 EX 2023	164 567,54	0,00	0
	BP WX CIMETIERE SERPOLLET L01 CF MDT 439+631+1004 EX 2023	6 679,68	0,00	0
	BP WX CIMETIERE LOT 01 STPG SO CFMDT 439 + 631 ET1004 EX 2023	79 033,22	0,00	0
	EE RENOV MISSION SELECT CONCEP TEURS CF MDT 566 EX 2022	9 284,40	0,00	0
	BP WX CIMETIERE MISSION COORD SECUE ET PROTECT SANTE SPS	849,00	0,00	0
	PM 1 CAMERA PIETON AUDAX 201SA FOURNISSEUR SURETECH	690,00	0,00	0
	BP PM POSE CLIMATISEUR FACT 23081776 DU 31/08/23	3 511,81	0,00	0
	BP EGLISE TRAVX MOTEUR CLOCHE FACT 23F21071 DU 12/09/23	4 141,92	0,00	0
	BP NOUVEAU CIMETIERE MO CF MDT 1307 EX 2022	8 648,93	0,00	0
	BP CIMETIERE NVX COTRAITANT CF MDT 1307+1308 EX 2022	7 854,88	0,00	0
	BP CIMETIERE LOT01 PIOT CF MDT 1003 EX 2023	500,00	0,00	0
	EE RENOV INDEMNITE JURY CONCOU R 2 JOURS 20/06 ET 15/09/23	840,00	0,00	0
	VOIRIE ST LAME A NEIGE FC 0086548 DU 18/11/23	3 836,10	0,00	0
	VOIRIE ILLUMINATION DE NOEL 23 FA 23113300 DU 21/11/2023	1 700,87	0,00	0
	EE RENOV ETUDE GEOTECHNIQUE PAS UN MARCHE	4 646,40	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	MAIRIE/RH LICENCE ORACLE Fact n° FC23120049 DU 07/12/23	720,00	0,00	5
	PLU MODIFICAT SIMPLIFIE MISSIO N ACCOMPAGNEMT PART A 70%	5 040,00	0,00	5
	RS UN MEUBLE A 7 CASES FA 2001013366 DU 06/11/2023	103,00	0,00	0
	BP MOMUMENT AUX MORTS RESTAURA TION PAS UN MARCHÉ	8 083,20	0,00	0
	EE RENOV INDEMNITE JURY JURY CONCOUR LYDIE JOMAIN	1 395,07	0,00	0
	VOIRIE ABORDS SACM PLANTATION HAIE ARBRES	4 053,60	0,00	0
	EE RENOV MISSION SELECT CONCEP TEURS CF MDT 566 EX 2022	11 288,40	0,00	0
	NV CIMETIERE CONTROLE CHANTIER DS LE CEDRE DU SPANC	198,00	0,00	0
	BP NV CIMETIERE PLANS POUR LES SERVICES COMM X ET 1 PLAN AFFI	1 836,00	0,00	0
	BP ASSISTANCE MO ACQUISITION CF MDT 828 EX 2023	3 594,00	0,00	0
	MAIRIE 5 DRAPEAUX FR+ 5 DRAPEU X EUROPE	507,24	0,00	0
	PM MAIRIE AMENAGT BUREAU PM EN LIEU ETPLACE ANCIENNE POSTE	1 836,10	0,00	0
	MAIRIE PM CARILLON AMENAGT BUREAU DE POLICE	336,00	0,00	0
	PM MISE EN PLACE FILM UV SUR V ITRES NOUVEAU BUREAU PM	948,00	0,00	0
	BP VOIRIE MARQUAGE AU SOL 2023 CREATION PLACE PARKING PMR ETC	18 406,39	0,00	0
	PAV ACQUISITION TERRAIN BELLON PARCELLE AK 281 LE VILLAGE	1 769,16	0,00	0
	BP ST ELAGUEUSE MS201TC-M	959,00	0,00	0
	BP CIMETIERE BECT LOT05 ABRI ABRI CERENOMIE STRUCTURE METAL	51 022,08	0,00	0
	BP EE RENOV ASSIST AU CHOIX MO SEANCE 26/09/2023	416,89	0,00	0
	BPST DEBROUSSAILLEUSE FS411CEM TONDEUSE WB5365K+ELAGUEUSE	850,80	0,00	0
	BP RENOV EE PRIME CONCOURS 2EME CONCOURS	33 600,00	0,00	0
	MAIRIE SERRURES SALTO MISE EN PLACE DE CONTROLE D AC	11 594,64	0,00	0
	ALSH VACANCES OCTOBRE+ ESPACE JEUNE+ RS+ MAIRIE MATERIELS ET	199,00	0,00	0
	PM MISE EN PLACE SERRURES SALT O CONTROLE D4ACCES BADGE PORTE	3 234,58	0,00	0
	NVX CIMETIERE LOT 04 SITU01DGD ACPT E 01 DGD	24 142,40	0,00	0
	BP NVX CIMETIERE LOT 01 COLAS COLAS SOUS TRAITANT SITU 01	19 125,00	0,00	0
	BP EE TELEPHONIE INSTALLATION MATERIEL DE TEL ET INTERCONNEX	1 680,12	0,00	0
	PE AJOUT TELEPHONIE RESEAU	765,60	0,00	0
	BP PM TELEPHONIE INSTALLATION MATERIEL DE TEL ET INTERCONNEX	430,80	0,00	0
	SALLE DES 2 COLONNES STORES ET RENTOILAGE	2 920,97	0,00	0
	ST TONDEUSE WB5365K	742,80	0,00	0
	BP VOIRIE REALISATION ZONE 30 CHEMIN DU BRINCHET ET RATZ	3 408,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	EE RENOV RECHERCHE AMIANTE ET HAP DS ENROBE COUR EE	1 500,00	0,00	0
	EE RENOV ESPACE EXTERIEUR MOE FA 23-1389 DU 08/12/2023	10 040,89	0,00	0
	LOCAL ECTX SYSTEME ECLAIRAGE MISE EN PLACE ECLAIRAGE PREAU	1 521,12	0,00	0
	VOIRIE WX CHEMIN DE LA PLAINE PARTIE AUTOMNE ET FIN	7 200,00	0,00	0
	EGLIE RESTAURATION VOTRAUX EGL SITU 01 A 70%	9 278,46	0,00	0
	RS LAVE VAISSELLE BEKO POWER C FA 0280724924 DU 30/11/2023	439,00	0,00	0
	BP WX PLANTATION FORET 2023 DOSSIER SYLVIACTE2023	6 952,19	0,00	0
	NVX CIMETIERE PANNEAU SIGNALET IQUE CDE HORS MARCHE	2 100,00	0,00	0
	SWITCH RS X 12 + EE X24 EQUIPE MENT RESEAU INFORMATQ	4 032,00	0,00	0
	RENOV EE MISSION PROGRAMAT CF MDT 666 EX 2022	2 794,80	0,00	0
	ANNONCES EE MO REHABILITATION ANNONCES LEGALES	180,00	0,00	0
	BP WX VIDEOPROTECT BON CDE 04 CF MDT 601 ET 754 EX 2023	74 835,99	0,00	0
	PM ARMOIRE RIDEAUX BASSE FACT 10064773	521,95	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		734 588,50	0,00	

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	237 302,94
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	237 302,94
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 306 120,86
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	7,18

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ACCA (chasse)	100,00	
Amicale des anciens pompiers de Crolles	100,00	
Amicale du personnel communal	4 500,00	
Association L OISEAU LYRE BIBLIOTHEQUE	800,00	
Association des parents d'élèves	2 400,00	
Association la Baisse des Miribelles	400,00	
BIKE CLUB	1 000,00	
Comice agricole	80,00	
Coopérative scolaire maternelle	3 500,00	
Coopérative scolaire élémentaire	11 400,00	
SNET	2 500,00	
SNEvent	1 680,00	
Sport et culture - Barbouille des fripouilles	600,00	
Sport et culture - atelier Terre - enfants	550,00	
Sport et culture -Fitness	260,00	
Sport et culture-atelier Terre Adultes	150,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u>		
CCAS	39 000,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	69 020,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Délibération 2023-056 du 16/05/2023 rénovation EE	3 400 000,00	0,00	3 400 000,00	0,00	200 000,00	170 000,00	3 230 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	2,00	11,00	4,00	7,00	11,00
Adjoint administratif	C B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif distrib publication	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif princip 1ere classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint administratif principal 2eme classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 2eme classe COM	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif territorial pp 1 ere classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif vacataire cerem	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Administratif	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial RH	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Redacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique occasionnel saisonnier 1 POSTE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2 eme classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingenieur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
agent de maîtrise principale	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		3,00	1,00	4,00	3,00	1,00	4,00
ATSEM	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Atsem principale 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Atsem principale 2eme classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint patrimoine Bibliotheque	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		17,00	20,00	37,00	17,00	20,00	37,00
Adjoint Territorial d'animation - Saisonnier 3 pos	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Territoriale d animation	C	0,00	4,00	4,00	4,00	0,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint animation	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint territorial d'animation OK	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint territorial d'animation	C	2,00	16,00	18,00	0,00	18,00	18,00
Animateur territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur territorial enfance jeunesse	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Territorial enfance jeunesse	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		37,00	24,00	61,00	32,00	29,00	61,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	IV
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Territorial d'animation - Saisonnier 3 pos	C	ANIM	367	0,00	3-b	A saisonniers
Adjoint administratif	C	ADM	0	0,00	3-3-1°	A CDD 12 MOIS
Adjoint administratif	B	ADM	0	0,00	3-a°	A CDD 12 MOIS
Adjoint animation	B	ANIM	0	0,00	3-a°	A CDD 1 AN
Adjoint technique occasionnel saisonnier 1 POSTE	C	TECH	0	0,00	3-1	CDD CDD
Administratif	A	ADM	0	0,00	3-a°	A CDD 12 MOIS
Attaché Territorial enfance jeunesse	A	ANIM	567	0,00	3-2	A CDD 1 AN
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

SP : Médico-technique.

CUL : Sportif.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
ANCELLIN J PIERRE , BENOIT Claude,BERNE Denis,CHARPENTIER Eric,GARCIA George, GARCIA Martine,Gaudin Perroud Valerie	INSERP AMI	270,00 315,00	31/01/2023 EN MAIRIE 21/03/2023	INITIATION UTILISATION DEFIBRILATEUR organiser un évènement culturel sur ma collectivité

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SIZOV			106 292,61
SIEST rattaché à la CCG en 2010			0,00
SIED Plus de budget EAU depuis le 01/01/2018		via le BP eau	0,00
SIED tranfert compétence EAU à la CCLG au 01/01/18		via le BP eau	0,00
AD Isere Drac Romanche			0,00
SITSE compétence transférée à la CCLG			0,00
SIMPA			7 482,00
Synd Mixte du Parc Naturel de Chartreuse			1 458,00
CAUE ISERE			200,00
Communauté de communes Le Grésivaudan	01/01/2009		0,00
TE38 contribution groupement de cde Energies	01/01/2021		3 591,40

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Service de l'eau potable géré en régie En 2018 plus de budget eau Compétences transférées à la CCLG depuis le 01/01/2018		- - - -			Non Non Non Non

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	5 076 119,00	0,00	42,60	17,00	2 162 426,69	0,00
TFPNB	40 569,00	0,00	69,24	17,00	28 089,98	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	207 955,00	0,00	10,41	17,00	21 648,12	0,00
TOTAL	5 324 643,00	0,00			2 212 164,79	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 21
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 19
 VOTES :
 Pour : 19
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par (1) L'Adjoint aux finances C BENOIT.
 A ST NAZAIRE LES EYMES, le 26/03/2024
 L'Adjoint aux finances C BENOIT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Assemblée délibérante.
 A st nazaire les eymes, le 26/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) L'Adjoint aux finances C BENOIT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2024, et de la publication le 28/03/2024

A ,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : les membres du conseil municipal.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Acte à classer

del-2024-041PJ

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-04T14-29-53.00 (MI252088261)

Identifiant unique de l'acte : 038-213804313-20240404-del-2024-041PJ-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Compte administratif de la Commune 2023

Date de décision : 04/04/2024



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. Autres documents budgétaires (BS, DM, CA)

Identifiant unique de l'acte antérieur : 038-213804313-20240326-del-2024-041-DE

Acte : CA VILLE 2023-SCELLE.XML Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 04/04/24 à 14:29

Date 04/04/24 à 14:29

Date 04/04/24 à 14:37

Par D'ASCOLI Sylvie

Par D'ASCOLI Sylvie

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 21
Nombre de membres présents 14
Nombre de suffrages exprimés 16 + 3 pouvoirs
VOTES : Pour 19
 Contre -
 Abstentions -



Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par l'Adjoint aux finances,
A St Nazaire les Eymes, le 26/03/2024



Mr l'adjoint aux finances Mr Claude BENOIT
Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session

A St Nazaire les Eymes, le 26/03/2024
Les membres du conseil municipal,



[Handwritten signatures in blue ink]

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2024
le et de la publication le 28/03/2024

A, le